NOMINATION DU PRESIENT

A.A MORET
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 45, boulevard Gouvion Saint Cyr 75017 PARIS

EN COURS DE CONSTITUTION

Les soussignés :

PARIS ASLEEP, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis 45, boulevard Gouvion Saint Cyr, Paris 75017, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 922 332 846, représentée par Alban Pinchon, associé unique et seul gérant.

Et

AVENEMENT, société à responsabilité limitée, au capital de 7 500 euros, dont le siège social est sis 1, avenue de Verzy, Paris 75017, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 814 709 127, représentée par Alexandre Pinchon, associé unique et seul gérant

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société A.A MORET pour désigner d'un commun accord le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société :

Monsieur Alban Pinchon demeurant au 45 boulevard Gouvion Saint Cyr 75017 Paris, pour une durée indéterminée,

A.P A.P

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre XV des statuts.

III - Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Paris, le 31 mars 2026

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

PARIS ASLEEP
Gérant – Alban Pinchon



AVENEMENT
Gérant - Alexandre Pinchon



Nomination du Directeur Général

A.A MORET
Société par actions simplifiée au
capital de 1 000 euros
Siège social : 45, boulevard Gouvion Saint Cyr 75017 PARIS

EN COURS DE CONSTITUTION

Décisions du Président

Le 31 mars 2026 Monsieur Alban Pinchon, président de la SAS A.A MORET a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

Décisions :

1) Monsieur Alexandre Pinchon est nommé directeur général de la société A.A MORET immatriculée cours d'immatriculation au RCS de paris pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, Monsieur Alexandre Pinchon déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2) Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, Monsieur Alexandre Pinchon est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3) Toutefois, Monsieur Alexandre Pinchon doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable du Président pour toutes les décisions prises

4) Monsieur Alexandre Pinchon, est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

5) La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs

A.P A.P

6) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Paris, le 31 mars 2026

en 4 exemplaires dont un original a été remis à Monsieur Alexandre Pinchon

PRESIDENT

ALBAN PINCHON



DIRECTEUR GENERAL
ALEXANDRE PINCHON

